Nous, personnels spécialisés, enseignants,parents d'élèves, syndicalistes, sommes inquiets quant à l'avenir des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED).

La mission première du service public d'éducation est de garantir la réussite de tous les élèves et de contribuer à l'égalité des chances par le respect des différences.

Or, les difficultés d'un certain nombre d'élèves des écoles maternelles et élémentaires, constituent aujourd'hui, une préoccupation majeure.

Pourtant parle-t-on suffisamment :
-de ces enfants en grande difficulté momentanée ou récurrente et de leur souffrance ?
-de ces élèves qui sans accompagnement ne peuvent accéder aux apprentissages scolaires ?
-du désarroi des équipes enseignantes ?
-du malaise des familles pouvant aller à la rupture avec le monde de l'école ?
L'enseignant ne peut être seul à traiter les difficultés des élèves. Celles-ci nécessitent des approches différenciées, pluriprofessionnelles et concertées.

C'est pour répondre aux besoins particuliers de tous ces élèves qu'ont été créés les **Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED),** dont la mission est d'assurer, sur le temps scolaire, et en étroite collaboration avec les enseignants des classes, des actions de prévention et de remédiation.

Le RASED est constitué de trois catégories professionnelles· les enseignants spécialisés chargés de l'aide pédagogique (les maîtres d'adaptation), les enseignants spécialisés chargés de l'aide rééducative (les rééducateurs), les psychologues.

Il permet une analyse approfondie des difficultés de l'élève dans les domaines des comportements ou des apprentissages et recherche avec l'équipe enseignante, des réponses différenciées les plus adaptées aux situations particulières : l'aide pédagogique, l'aide rééducative, le suivi psychologique, les entretiens avec les enseignants et les familles.

Mais au plan national, les **Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté sont menacés,**

-dans leurs moyens par une diminution inquiétante du nombre de postes spécialisés (RASED incomplets)
–dans leur renouvellement par l'insuffisance du temps de formation et de départs en stage
–dans leur fonctionnement, par la diminution des postes **pénalisant notamment les écoles en milieu rural.**

Face aux difficultés scolaires, ce dispositif d'aides spécialisées qui ne peut être réduit à du soutien scolaire, mobilise des professionnels dont la spécificité est d'appréhender l'élève dans toutes ses dimensions affectives, cognitives, psychologiques, relationnelles et sociales.

Pour toutes ces raisons, ce dispositif doit être maintenu et renforcé pour pouvoir continuer à remplir ses missions dans toutes les écoles maternelles et élémentaires et répondre ainsi à l'objectif national annoncé de lutte contre l'échec scolaire

AREN 70
Association des **Rééducateurs** de l'Education Nationale 70

AME 70
Association des **Maîtres E** 70

SE - UNSA
SNUipp -FSU
SGEN - CFDT

FCPE

Nom-prénom	Fonction et lieu d'exercice	Signature